

Opinion | Retraites : Macron attaque aussi par le haut

 lesechos.fr/idees-debats/cercle/retraites-macron-attaque-aussi-par-le-haut-1159484

Mathias André, Régis Portalez, *Les Echos*, 30 décembre 2019

Mathias André est statisticien-économiste, ancien élève de l'Ensaë et docteur de l'Ecole polytechnique, et **Régis Portalez** est dirigeant, ancien élève de l'Ecole polytechnique.

La réforme des retraites de Macron et Delevoye contient des subtilités qui devraient déplaire à nos camarades les plus aisés. En êtes-vous seulement conscients ? Aujourd'hui, chacun cotise au régime général des retraites pour la partie de son salaire inférieure au plafond annuel de la Sécurité sociale (PASS). Le PASS est un montant qui est révisé annuellement en fonction de l'évolution des salaires. Il correspond aujourd'hui environ à 3.300 euros brut par mois. Pour les salaires au-delà du PASS et jusqu'à 8 PASS, le système de retraite actuel permet de cotiser au régime complémentaire de l'Agirc-Arrco. Ainsi, les salaires jusqu'à ce seuil de 24.300 euros par mois rentrent donc dans le calcul de vos retraites. Au-delà, les sommes perçues ne sont pas soumises à cotisation sociale et n'ouvrent aucun droit à la retraite.

Sortir de la solidarité nationale

Que disent les dernières annonces du Premier ministre ? Dans la suite du rapport de Jean-Paul Delevoye, le gouvernement propose d'abaisser ce seuil à 3 PASS, soit environ 120.000 euros brut par an. Parmi les anciens de nos écoles, beaucoup seront concernés. Il est temps de se poser des questions. Vous avez sûrement voté Emmanuel Macron dès le premier tour, voire avez financièrement appuyé sa campagne. Mais avez-vous voté pour sortir de la solidarité nationale et être livrés à l'incertitude ?

D'une part, en raison de l'abaissement de ce seuil, la part des salaires entre 10 000 euros et 24 000 euros brut mensuels ne participeront plus au système de Sécurité sociale. Avez-vous voté pour être exclus de la contribution à notre système solidaire de retraites ? D'autre part, et cela vous concerne au premier chef, vous n'aurez plus de droits à la retraite pour les montants dépassant 10.000 euros mensuels. Avez-vous voté pour perdre la garantie publique d'une continuité de niveau de vie ? Pour un cadre du privé rémunéré 200.000 euros par an en moyenne sur ses 25 meilleures années, cela représente une baisse de retraite de l'ordre de 40.000 euros par an.

Simple calcul ? Il n'en est rien ! D'apparence technique cela concerne tout de même environ 1 % des salariés du privé, soit de l'ordre de 200.000 personnes. Le choix de cette réforme est de vous laisser à vous-même. Enfin, plutôt de vous mener aux marchés financiers ou immobiliers. Le marché immobilier offre une rentabilité locative qui peut souvent s'avérer faible. Les marchés financiers quant à eux garantissent par nature

l'incertitude à moyen terme. Les crises sont régulières et vous pouvez déjà avoir l'absolue certitude que l'une d'entre elles frappera votre fonds de capitalisation avant ou pendant votre retraite, diminuant d'autant vos pensions comme cela arrive aux Etats-Unis ou en Suède qui ont généralisé ce modèle. Avez-vous réellement voté pour jouer votre niveau de vie sur les marchés ?

Faire sécession de la nation

La suppression de l'ISF et l'introduction de la flat tax sur les revenus du capital pourraient vous rendre indulgents mais vous ne devriez pas. On peut comprendre que baisser certaines pensions les plus élevées soit un objectif politique de redistribution. C'est d'ailleurs l'argument invoqué : faire sortir les hautes retraites de la solidarité tout en augmentant à la marge une infime cotisation dé plafonnée serait une mesure de redistribution. Mais le diviser par 2,4 (-60 %) est une forfaiture. Vous aurez à la fois l'incertitude de votre avenir et l'incapacité de vous défendre de l'accusation de faire sécession de la nation, puisque de fait, on vous l'aura fait faire.

Cette réforme vous jette dans les bras de Black Rock et vous sort de force d'un système solidaire qui a fait ses preuves. Comme l'écrivait le programme du candidat Emmanuel Macron, « *le problème des retraites n'est plus un problème financier* ». Pour nous, l'impôt et les cotisations sociales doivent être redistributifs et universels. Chers camarades, il est heure de défendre un système réellement universel. Après tout, c'est ce pour quoi vous avez voté. Macron ne prétendait-il pas se contenter de simplifier, sans s'attaquer aux droits des uns et des autres ? Aujourd'hui il fait le contraire. Et contre toute attente, il s'attaque aussi à vous.